

### GAZ & SERVICES

Les gaz médicaux de Messer sont une notion dans la médecine moderne et non seulement comme gaz respiratoire ou gaz de narcose. Le dioxyde de carbone, comme médicament, est utilisé dans la chirurgie invasive minimale ou pour des bains médicinaux. Le froid de l'azote liquide s'emploie dans la cryochirurgie.

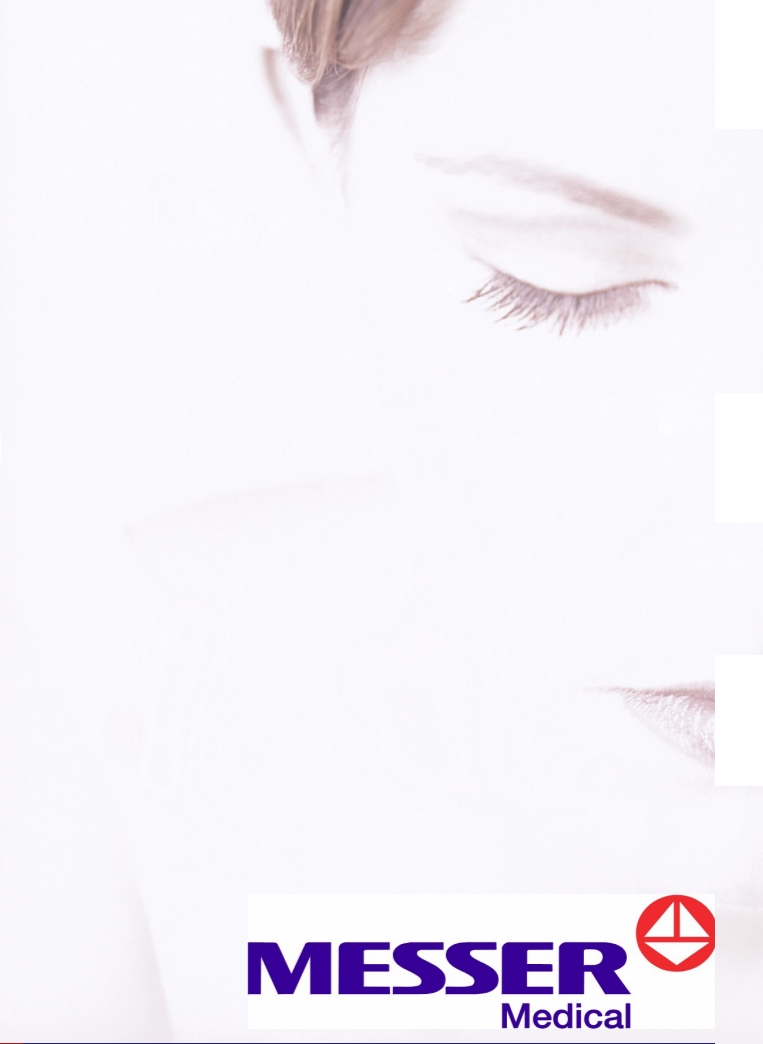
La médecine en laboratoire fait gracieusement usage de la gamme étendue en gaz laboratoires et mélanges.

Une autre illustration de notre gamme de service étendue est notre Cryoservice. Ce service comprend la livraison de quantités minimales d'azote dans des réservoirs cryogéniques – en location ou propriété du client – chez des particuliers, des docteurs, des firmes ou des institutions de recherche. De cette façon nous pouvons garder, en sécurité, des échantillons biologiques pendant des années.

### CONSEIL & SOUTIEN

Messer vous épaulé dans votre travail. Avec de l'expérience, des conseils compétents et un équipement de qualité, nous mettons à votre disposition nos experts qui trouvent pour vous des solutions individuelles. Nos spécialistes vous soutiennent dès la conception de l'idée et vous aident à garantir votre succès; grâce à la recherche, par la dimension de votre processus et en apportant constamment leur soutien tout au long de la phase de réalisation.

Pour certaines applications de gaz Messer n'offre pas seulement des conseils, du gaz et de l'équipement, mais également la réalisation par une équipe spécialement formée à cet effet.



www.messer.be



Messer Belgium sa  
Woluwelaan 3  
B-1830 Machelen

Tél. +32 2 257 08 11  
Fax +32 2 251 40 85

info@messerbenelux.com



Part of the Messer World

### Modification de facturation

### Chômage mensuel > chômage quotidien

Cher client,

Sur la facture du **30 septembre 2006** nous démarrons avec un **nouveau système de facturation**, c.-à-d. **le chômage quotidien** au lieu du chômage mensuel.

Nous avons opté pour un **lay-out simplifié** de nos factures, de façon à ce que vous receviez un **détail clair** de ce que vous devez payer.

Chaque facture sera scindée en deux documents:

- 1) Facture**  
Sur la facture vous trouverez un montant pour le gaz, le chômage, les services et un montant global.
- 2) Annexe à la facture**  
Sur ce document vous trouverez chaque mouvement de stock ce qui vous donnera un aperçu clair du calcul de chômage. Nous avons opté pour ne pas envoyer ce détail avec la facture. Si vous désirez recevoir ce document, il suffit de vous inscrire sur notre site [www.messer.be](http://www.messer.be). Nous veillerons à ce que vous receviez cette information **par e-mail** dans le plus bref délai.

L'équipe de Messer

